

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMES



Mercredi 10 mai 2023

Ecole Primaire Gravelone, Sion

Table des matières

1.	Première partie- partie syndicale – 17h.....	3
1.1	Accueil/ Ouverture de l’assemblée	3
1.2	Liste de présence + groupes de contact.....	3
1.3	Nominations des scrutateurs	3
1.4	Approbation du PV de l’AG 2022.....	3
1.5	Lecture et approbation des comptes	3
1.6	Rapport de vérification des comptes	4
1.7	Rapport d’activités	4
	20%.....	4
	Formation FOCUS.....	4
	MCDD et examens cantonaux.....	4
	Retour du sondage	4
1.8	Commission administrative.....	7
1.9	Démissions / élections du comité	8
1.10	Projets	8
	Changement de nom pour notre association.....	8
	Site internet	9
	Matinée AMES.....	9
	Budget 23-24.....	9
	Divers	9
2.	Partie officielle – 18h	10
2.1	Accueil des invités et mot de bienvenue.....	10
2.2	Parole à Olivier Solioz.....	10
2.3	Parole au chef de l’OES	10
2.4	Remerciements et conclusion	13
3.	Annexes.....	15

1. Première partie- partie syndicale – 17h

1.1 Accueil/ Ouverture de l'assemblée

Catherine Dayer (**CD**), l'une des deux présidentes nous accueille en assemblée générale et souhaite la bienvenue à la salle. Elle annonce une petite modification dans l'ordre du jour. Le budget se trouvera à la fin, car plusieurs projets demandant une votation de l'assemblée, seront présentés ce soir. Elle annonce qu'à 18h30 les invités nous rejoindrons.

Cette année environ 190 emails ont été envoyés. 67 membres sont présents et 62 membres sont excusés.

1.2 Liste de présence + groupes de contact

Christine Venetz (**CV**) prend la parole et présente le projet « groupe de contact ». Il est parfois difficile pour le comité de représenter chaque structure de l'enseignement spécialisé, tant les réalités du terrain peuvent être différentes d'un lieu à un autre. Le comité propose de créer des groupes de contact (groupe WhatsApp), permettant au comité d'avoir un contact rapide avec le terrain et de manière spécifique et de travailler au plus proche des réalités.

1.3 Nominations des scrutateurs

Lisette Défago et Katia Debons sont nommées scrutatrices de l'assemblée.

→ **L'assemblée approuve par acclamation.**

1.4 Approbation du PV de l'AG 2022

Le procès-verbal de l'AG 2022 est approuvé par l'assemblée présente et les membres en donnent décharge à la secrétaire.

Sylvie Dumaz (**SD**), l'une des deux présidentes, demande à l'assemblée si des remarques sont prononcées.

→ **L'assemblée approuve le PV de l'AG 2022 à main levée et en donne décharge à la secrétaire.**

1.5 Lecture et approbation des comptes

Annette Délétroz (**AD**) notre caissière présente les comptes. Avant de présenter les chiffres elle revient sur le fonctionnement des comptes. Elle tient à remercier Sharmila Nater Comby, ainsi que son mari pour l'aide apportée au niveau de l'acquisition du logiciel et sa mise en pratique. Elle revient ensuite sur quelques précisions concernant les cotisations et les moyens de paiement. Elle rappelle qu'il est important de spécifier son nom et prénom sous les communications, car parfois c'est le nom du conjoint qui apparaît.

Durant l'année 2022-2023 173 cotisations sont rentrées. Une dizaine de personnes n'ont pas encore payé leur cotisation.

Au niveau des entrées on retrouve les cotisations, plus les ristournes de l'AVECO et de la SPVal. Montant AVECO plus haut car ils ont versé les ristournes des deux dernières années sur la même année.

En 2022-23 il n'y a pas eu de projet Père Noël, donc ça n'apparaît pas dans les charges de cette année. Ce projet sera renouvelé en septembre 2023.

Dans la caisse actuellement 43'9063.71. Le budget futur sera développé plus tard dans l'assemblée.

Pertes et profits			
Produits		Charges	
Cotisations	6'900	Jetons comité	5'400
		Souper comité	826.50
Ristournes SPVAL	1'929	Charges (cadeau)+apéro ag	785.90
		Location salle conférence +cadeau conférence	264
Total des produits	8'829	Frais bancaires et club desk	364.20
		Total des charges	7'640.60
		Résultat Exercice (Bénéfice)	1'188.40

Bilan			
Actif		Passif	
Caisse	146.50	Transitoires	0
Banque	42'917.21	Capital initial (Banque et Caisse)	41'875.31
Transitoires	0	Bénéfice	1'188.40
Total	43'063.71	Total	43'063.71

1.6 Rapport de vérification des comptes

La parole est donnée à Valérie Pellaud, l'une des vérificatrices des comptes.

Elle approuve les comptes de notre caissière et demande à l'assemblée de lui en donner entière décharge.

→ **L'assemblée approuve les comptes par acclamation et en donne décharge à la caissière.**

CD demande aux deux vérificatrices (Valérie Pellaud et Anaïs Rausis) si elles sont d'accord de poursuivre leur mandat. Elles acceptent.

1.7 Rapport d'activités

CD présente les activités du comité pour cette année 2022-2023. Elle revient sur la création du sondage et l'envie d'être au plus proche des réalités du terrain avant de rencontrer les membres de l'OES.

1^{ère} rencontre avec l'OES au mois de novembre : présentation du sondage

2^{ème} rencontre mois d'avril : retour sur quelques points plus précis (orientation + élèves en programme adapté).

Les prochaines séances continueront d'être guidées entre autres par rapport à des points ressortis dans le sondage.

20%

SD revient sur la séance avec l'Office pour parler du 20%. Elle relève les questionnements liés à ces 20%. Elle explique que ces questionnements n'ont pas été pris en compte pour le moment. Le sujet sera repris lors de la création du cahier des charges pour les ES.

Formation FOCUS

Formation encore en cours. Le comité se réjouit d'avoir pu demander d'avoir des vidéos visibles en différé.

MCDD et examens cantonaux

CD et **SD** ont pu rencontrer Sébastien Vassali. Les remarques du comité concernant les examens ont pu être prises en compte.

Retour du sondage

CD explique qu'elle va revenir plus précisément sur le sondage, et l'analyse que le comité en a faite.

La première chose intéressante c'est que 190 liens ont été envoyés. 104 personnes ont répondu.

53 personnes ont souhaité rester anonyme. Cela a interpellé le comité.

(Cf. voir diapositives en annexe)

Analyse qualitative solutions plébiscitées par les ES

SD passe à l'analyse des réponses du sondage. Elle explique qu'à chaque fois qu'il y avait des situations plus problématiques, le comité a appelé les enseignants concernés. Dans un 2^{ème} temps le comité a pu regrouper les problématiques en trois parties : élèves sans PA, élèves avec PA, élèves en situation MR.

Le comité a apprécié car à chaque fois les enseignants ont proposé des solutions. Elle explique que grâce à ça elle a pu rencontrer seule à seul Guy Dayer (**GD**) et discuter de ces différents points. Suite à cette rencontre **GD** a accepté que **SD** fasse un retour aux membres lors de cette AG. Elle invite les membres à poser leurs questions directement au chef de l'OES lors de la partie officielle.

Présentation des solutions amenées par les ES lors du sondage :

Elèves sans PA

→ Proposer un PA qui ne soit pas forcément en lien avec un redoublement ou alors différer le redoublement en fin de cycle. **GD** a précisé que la loi le permet. D'ailleurs, dans le Haut-Valais, un PA n'est pas forcément lié à un redoublement. **SD** interroge alors Dunja Albrecht (représentante ES dans le Haut-Valais), elle confirme que cela se fait déjà comme cela dans leur partie du canton. Si l'on veut proposer cela, on doit avoir l'aval de l'inspecteur. C'est lui qui décide en dernier lieu.

→ Par rapport aux élèves avec des problèmes de comportement, une des propositions était d'harmoniser les ERVE (enseignant ressource pour le vivre ensemble, projet de 2018) pour tous. Olivier Solioz (**OS**) complète ce point. Il revient sur l'historique de la mesure. Il précise que ces ERVE sont des enseignants ordinaires (question de budget). Il explique que cela a été mis sur pied suite à un groupe de travail sur les élèves avec des comportements difficiles. Pour donner suite au rapport de la commission, le groupe d'ERIE (projet pilote réalisé en primaire) a été transformé en ERVE et généralisé. Il rappelle que les travailleurs sociaux ont été refusés dans les propositions faites par le groupe de travail par le département. Les problèmes de comportement ne sont plus de la responsabilité directe des ES.

Cependant l'harmonisation des ERVE ne se fera pas. Les ERVE sont mis en place dans les établissements ayant déjà de gros besoins en heure SNP.

→ Dans le sondage il est ressorti que les élèves TSA diagnostiqués avec un bon niveau scolaire et sans heures CPS, posent beaucoup de problème, surtout au cycle III. L'OES est conscient de cela. L'office propose le CAS en autisme (priorité aux ES du CO) et 2^{ème} point, la création d'un pool de 6 à 8h périodes dans les cycles où il y a un 3 élèves TSA sans MR, afin de travailler en petits groupes.

Intervention de Valérie Pellaud : L'AMES va-t-elle se battre contre ces ERVE ? Car se sont souvent des enseignants qui n'ont aucune formation qui obtiennent ces postes.

Intervention de Kira Jordan : elle relève le problème des AVS et des stagiaires, personnel non formé avec d'importantes responsabilités.

OS reprend la parole et demande aux ES de garder ces questions pour **GD** ensuite. C'est à lui d'apporter des réponses. Il rappelle que les ES ont une formation lourde et que l'on ne peut pas s'improviser enseignant ressource sans formation.

Concernant les AVS selon lui : manque d'heures et manque de monde d'enseignants formés. C'est un pansement que l'on pose sur une problématique plus lourde.

Elèves avec PA

→ Avoir un quota d'heures pour les PA en primaire, différentes des heures d'API pour ne pas devoir choisir entre les élèves en PA et ceux en risque d'échec. Il y a vraiment ce sentiment de frustration chez les enseignants du primaire, il est difficile de faire bien pour les deux, la raison invoquée par les ES est le nombre d'heures insuffisant. **GD** a répondu à l'AMES que le quota d'heures serait au détriment des élèves en échec. **SD** demande aux membres de l'interroger là-dessus. Pas d'augmentation des heures aussi par manque de personnel.

Intervention de Florence Greber : explique qu'à Monthey ils ont demandé de pouvoir regrouper les élèves PA dans les mêmes classes.

→ Favoriser le co-enseignement. L'idée est de regrouper les élèves en difficultés. Par rapport à ça **GD** a exprimé sa crainte que les enseignants perdent de leur substance et que chacun oublie son véritable rôle dans la classe. Mais il n'a pas vraiment d'avis là-dessus.

SD revient sur les chiffres donnés par **GD** lors de leur rencontre. Augmentation de 62,2 EPT à 67 EPT. Mais par rapport à l'augmentation des problématiques, cela reste peu.

Intervention de Régine Morard : Dans son établissement ils viennent de recevoir l'information de leur direction qu'il n'y aurait pas de quota d'heures pour un PAG alors qu'avant c'était 3 périodes et que du coup maintenant 1 ou 2 périodes serait un maximum. La justification : les enseignants titulaires doivent différencier et c'est à eux d'adapter les devoirs et les examens. Ça ne serait plus du rôle de l'ES.

SD confirme que le comité a reçu les mêmes informations de l'OES pour ce qui est du rôle du titulaire.

Intervention d'une membre : rend attentif sur le fait que l'on surcharge les généralistes et que l'attractivité de la profession diminue...

Elèves en MR

→ Avoir des places de secours dans les classes spéciales pour les situations urgentes. Il y a eu 5 situations problématiques sur 105 (dans le sondage), avec des gros problèmes dès le mois d'octobre. La solution donnée aux enseignants a été de garder l'élève seul dans une salle à part. **GD** demandait pourquoi ces situations n'étaient pas connues avant le début de l'année scolaire. Il a proposé à ces enseignants de prendre contact avec les conseillers pédagogiques et ensuite de l'appeler directement lui si pas de réponses satisfaisantes des conseillers pédagogiques.

Intervention de Crystal Jordan : elle rappelle que l'on doit toujours passer par la direction d'abord.

→ Institutionnaliser au moins 1 période commune ES - AVS ou stagiaire. Pour cela **GD** est d'accord avec nous.

→ Être davantage pris en compte dans le processus d'orientation des élèves (surtout +15 ans). Il y avait des situations d'élèves vraiment mal placés. **GD** reconnaît que parfois c'est une solution plutôt que rien du tout, donc pas la solution idéale.

→ Favoriser les modèles mixtes (écoles spéciales - classes ordinaires). Avantages à tirer des deux côtés. Par rapport à cela, **GD** dit que cela existe déjà, mais seulement pour 30 enfants sur 700. Il dit que c'est peu parce qu'il manque de la coordination entre les deux structures.

Allègement de l'horaire scolaire

Lorsque ça ne va plus pour des élèves (phobie scolaire, TSA,...), une des solutions parfois proposée par les médecins ou par le conseiller pédagogique est l'allègement scolaire. Ce sont alors des ados qui se retrouvent à la maison seuls derrière leurs écrans.

GD reconnaît que ces solutions ne sont pas favorables. Un nouveau projet est en train d'être créé, notamment pour les élèves TSA, l'idée de regroupements types structures TSA mais locales.

Il y a aussi la demande d'avoir une salle de dégagement dans l'établissement scolaire afin que les élèves puissent se ressourcer un moment et retourner en classe quand la pression a pu baisser. Ainsi favoriser les conditions de scolarisation. L'OES fait pression sur les directions pour avoir plus de locaux afin de permettre la mise en place de ces solutions.

Intervention de Natacha Rebord-Marques : travaille à Ayent en primaire et au CO. Elle revient sur le regroupement d'élèves, dans son CO plus de situations mais perte d'heures chaque année.

Intervention de Kira Jordan: l'impression que l'on essaie de remplacer les ES par : AVS, stagiaires, ERVE, ... et le mobilier ? on ne fait que de s'adapter tout le temps. J'ai choisi un métier qui me plaît énormément, mais je me sens maltraitée.

SD précise juste que le mobilier est du ressort de la commune.

Intervention de Martine Rossier : remarque sur les élèves sourds et malentendants. La situation l'inquiète beaucoup dans ce domaine. Beaucoup de déplacements sans rémunération. L'impression d'un déni des vrais problématiques. Et un déni des formations demandées pour suivre ces élèves. Avant il y avait des classes et maintenant plus qu'un regroupement. Pas de création d'un système cohérent.

Intervention de Marie-Laurence Lamon : toutes les interventions révèlent une problématique dans le cahier des charges. On prend trop de choses selon notre caractère. On n'est jamais clairs dans les limites de notre rôle.

SD relève que la remarque est très bonne. Le cahier des charges a souvent été botté en touche, mais maintenant on se rend compte que beaucoup de choses viennent se rajouter à notre travail.

OS reprend la parole et explique qu'il y a actuellement un groupe de travail qui se penche sur la question du cahier des charges des enseignants généralistes. Actuellement la discussion est sur le document général. Il y a un 1^{er} rapport qui doit être transmis pour savoir si le travail plus approfondi doit être fait ou non. Le groupe de travail a relevé les demandes des ES, pour le moment ce n'est pas la priorité du département. Le travail sera long.

CD revient sur la 2^{ème} partie du sondage sur les AVS et les stagiaires. Elle revient sur les chiffres (*cf. diapositives*). La problématique sera reprise entre le comité et l'OES dans le futur, car la problématique est importante.

1.8 Commission administrative

Françoise Bruchez (**FB**) explique que le comité a rencontré 2 fois l'OES durant cette année. L'objectif était double : le 1^{er} était de présenter les situations problématiques liées au sondage. Le 2^{ème} était de viser une collaboration renforcée sur un dossier précis pour aller au-delà des rencontres habituelles. Le comité a soumis cette demande à l'OES et la réponse a été favorable. Le comité les en remercie.

Le choix du premier dossier a été : la simplification des tâches administratives. Pas le thème le plus pertinent et le plus important aux yeux du comité, mais thème neutre pour commencer et la charge administrative ressortait aussi du sondage.

Présentation de la mise en œuvre du projet :

1. Création d'une commission

- 2 membres du comité / ~3 personnes AMES
- Le calendrier : dès septembre, 3 séances

- Objectif : lister les tâches administratives et émettre des propositions
- Il est prévu un défraiement de 50.- par séance

Dans un 2^{ème} temps le comité fera le lien avec l'OES pour rapporter les résultats de ce groupe de travail à l'OES.

Le comité espère que les membres seront intéressés par le projet et s'investiront. L'idée aujourd'hui est de trouver des membres. **FB** questionne l'assemblée. Personne ne s'annonce dans l'immédiat. Un email sera envoyé à l'ensemble des membres pour toucher l'ensemble des membres de l'AMES.

Natacha Marcas et Régine Morard s'annoncent finalement pour rejoindre la commission.

1.9 Démissions / élections du comité

Cette année le comité de l'AMES doit à nouveau se renouveler, car 3 membres ont décidé de se retirer. Il s'agit de : Sylvie Dumaz, Mélanie Allegro-Maret et Bérénice Lovey.

SD demande à l'assemblée si des gens souhaitent rejoindre le comité. Personne ne s'annonce.

SD présente les 3 personnes qui ont accepté d'intégrer le comité pour la future année scolaire.

Stéphanie Morard

Stéphanie Morard est une jeune enseignante dynamique. Elle travaille dans une école spécialisée depuis 4 ans à Notre Dame de Lourdes à Sierre. Elle apprécie le travail d'équipe et se réjouit d'apprendre de nouveaux aspects de la profession de l'enseignement spécialisé en participant au comité de l'AMES.

Candy Dumas

Candy Dumas jeune enseignante passionnée et dynamique. Elle a fait un bachelor en éducation à la HES de Sierre, puis a poursuivi sa formation à Genève pour obtenir un master en enseignement spécialisé. Elle s'est formée et se forme toujours en langue des signes. Elle a travaillé cette année à St-Raphaël. L'année prochaine elle travaillera au CPS de Sion et de Sierre.

Marina Crettex

Enseignante expérimentée. Maman de 3 enfants maintenant adultes. Issue de l'école normale. A enseigné 20 ans dans une classe à degrés multiples à Ravoire. Elle a commencé sa formation en enseignement spécialisé en 2012 à la HEP de St-Maurice. Depuis, Marina travaille pour le CPS de Martigny : classes enfantines et primaires à Charrat, Saxon, Fully et une petite expérience au CO de Leytron .

1.10 Projets

Cette année le comité présente plusieurs projets. Deux d'entre eux sont soumis au vote des membres. Il s'agit du changement de nom pour l'association, ainsi que de la création d'un site internet. Mélanie Allegro-Maret (**MAM**) se charge de les présenter à l'ensemble de l'assemblée. Elle remercie le comité pour la création de ces projets et spécifiquement **FB** et **CV** et Kira Jordan (membre de l'association).

Le comité a envoyé à ses membres l'objet des deux votations il y a quelques jours.

Changement de nom pour notre association

Lors de l'AG du mois de mai 2022 il avait été proposé de réfléchir à un nouveau nom d'association. Le comité avait alors sondé ses membres et par 23 voix contre 10, l'assemblée avait accepté à main levée et missionné le comité pour se pencher sur le sujet.

Actuellement le nom : Association des Maîtres de l'enseignement spécialisé. Les deux propositions :



Pourquoi changer ?

- Actuellement la terminologie n'est plus une appellation qui est en lien avec notre réalité.
- Choisir un logo qui représente notre profession
- Définir un nouveau nom/logo en vue de la création d'un site internet

Suite à la présentation l'assemblée passe au vote. 3 personnes refusent le changement de nom. 7 personnes s'abstiennent.

→ L'assemblée approuve en grande majorité le changement de nom de l'association et choisit que l'association AMES devienne AESval.

Site internet

Le site internet sera là pour répondre aux besoins des membres. Cela permettra d'optimiser la communication, regrouper les documents, diffuser des informations, etc.

Le coût sera de 100 francs pour le logo et de 1490.- pour la création du site et ensuite 180.- /année pour la maintenance du site.

Suite à la présentation l'assemblée passe au vote pour la création ou non d'un site internet.

- → L'assemblée approuve la création du site à l'unanimité.

Matinée AMES

AD présente le sujet de la prochaine matinée AMES qui se déroulera le 18.11 avec Julia Boivin. Journée sur le thème de l'autodétermination. Conférence le matin, ouverte à tout public et l'après-midi des ateliers sur l'autodétermination.

Budget 23-24

Le budget va augmenter. Les produits resteront les mêmes. Les charges vont augmenter l'année prochaine, on aura un total de charge de 14'000 par rapport à 7'000 cette année.

- → L'assemblée approuve le budget avec unanimité.

Divers

CD parle des personnes ressources pour les maladies rares. Elle rappelle que des personnes ressources existent et que nous pouvons entrer en contact avec eux. Une formation continue à la HEP existe actuellement.

Intervention de Crystal Jordan : Présentation de son association pour travailler avec les chevaux. « Le cheval qui murmure ». Ça coûte 20.- de l'heure et 10.- de l'heure pour les enfants qui n'ont pas les moyens. Pas de l'équithérapie, mais un travail avec les chevaux à Saillon pour les élèves intéressés.

2. Partie officielle – 18h

2.1 Accueil des invités et mot de bienvenue.

Notre présidente **CD** souhaite la bienvenue à tous les invités présents : Guy Dayer (chef de l'office de l'enseignement spécialisé), Jean-Claude Aymon (représentant des inspecteurs), Michael Morisod (représentant des directeurs primaires), Dunja Albrecht (représentante ES du Haut-Valais), Gilles Carron (conseiller pédagogique), Stéphane Darbellay (président de l'AVECO) et Olivier Solioz (président de la Spval).

Elle excuse les personnes suivantes : Christophe Darbellay (Conseiller d'Etat), Jean-Philippe Lonfat (chef du Service de l'enseignement), Michel Beytrison (adjoint de la scolarité obligatoire au Service de l'enseignement), Pierre Antille (adjoint de la scolarité obligatoire au Service de l'enseignement), Sabine Mabillard Fazzari et Laurence Lonfat (conseillères pédagogiques à l'OES), Corinne Monney (responsable MAES), Marylène Volpi Fournier (Présidente FMEP), Florentin Bonvin (représentant des directeurs du CO), Ivana Mitrovic (représentante pour le SER) et Nicolas Bressoud (professeur HEP et représentant formation FOCUS).

Une synthèse de la 1^{ère} partie est effectuée. Le sondage a été présenté aux membres.

Lors de cette 1^{ère} partie des premières interrogations ont été relevées, notamment par rapport aux ERVE, par rapport au rôle de l'ES, la peur de perdre des heures et le manque de matériel adéquat.

Elle revient sur la création de plusieurs projets qui ont été votés par l'assemblée : la création d'un site internet, le changement de nom pour l'association et la création de la commission administrative.

Le comité se transforme. Retour sur les départs et les arrivées.

Elle remercie l'OES pour le lien et la collaboration entretenue entre l'association et eux.

2.2 Parole à Olivier Solioz

OS parle en tant que vice-président du SER. Mise sur pied d'une nouvelle journée de l'Enseignement spécialisé. La dernière était en 2018. La prochaine aura lieu le 31.01 en 2024 à l'université de Fribourg. Des démarches auprès des départements pour faciliter notre participation sera faite par le SER.

Il y aura pas mal de changements dans les moyens en primaire ou au CO. Les ES seront invités ou convoqués pour des nouveaux moyens prochainement. (Français, maths et numérique).

Vos soucis et vos réflexions relevés durant la 1^{ère} partie de l'assemblée sont partagés par les collègues généralistes autant à la SPval qu'à l'AVeCo.

Les inquiétudes par rapport aux spécialistes avec lesquels on collabore (CDTEA, etc.), sont partagées par tout le monde. La difficulté c'est aussi le fait que ces mesures se trouvent sur deux départements (service de la jeunesse).

Il souhaite bonne naissance à l'AESval.

2.3 Parole au chef de l'OES

SD passe la parole à **GD** afin de répondre aux questions.

GD salue les membres. Il présente les salutations de M. Lonfat et M. Darbellay excusés ce soir. Il reprend juste un point par rapport à l'intervention d'**OS** au sujet des mesures pédago-thérapeutique pour préciser qu'elles dépendent bien du service de la formation.

Il se réjouit de l'ouverture du cahier des charges pour les ES. L'outil actuel n'est pas assez clair. Actuellement plusieurs champs doivent être actualisés. Il y a des vrais enjeux actuellement sur la formation continue des enseignants spécialisés. On se retrouve aujourd'hui face à des parents

toujours plus experts des difficultés de leurs enfants et face à des recherches toujours plus pointues dans le domaine des neurosciences.

Dans le domaine de l'évaluation : au grand conseil pas de volonté de supprimer le redoublement. A l'OES on soutient l'idée d'évaluer au cas par cas, notamment au moyen de la grille d'évaluation créée en lien avec l'AMES. Dans l'année scolaire qui vient, de nouvelles lignes devraient être dessinées dans l'école, dans l'idée de mettre moins de pression sur les enfants et viser une école pour tous.

Entre 2016 et 2022, environ 50 postes en plus pour l'enseignement spécialisés. C'est une bonne nouvelle, surtout que là-dedans on ne compte pas les SNP, ni les AVS. Côté très positif car on peut mieux répondre aux besoins, mais phénomène inquiétant par rapport aux situations qui se complexifient (de plus en plus de situations d'élèves qui ont besoin d'un accompagnement à 100%).

Le département a été interpellé par le post-obligatoire par rapport à l'autonomie des élèves. Autonomie de vie pratique et autonomie de vie scolaire, encore beaucoup de jeunes en très grandes difficultés.

Il remercie également les enseignants spécialisés qui ont été d'accord d'augmenter leur temps de travail, cela participe à réduire la pénurie dans le monde de l'enseignement.

Question de la salle :

Intervention de Kira Jordan : comment ça se fait que les élèves qui ont le plus de besoins ont les personnes les moins formées. Ils sont suivis par des stagiaires, par des AVS et parfois pas du tout par des ES. Pourquoi est-ce que je me suis formée ? Je pourrais le faire sans être formée finalement.

→ Réponse de **GD** : difficile de rentrer dans des situations particulières. Cela dépend des ressources du terrain.

Intervention de Kira Jordan : est-ce que l'année prochaine les élèves qui rentrent en 1H auront un suivi par un ES 1h minimum ?

SD répond en précisant : 1h de collaboration minimum entre AVS/ES

GD : Le problème ce sont les cadres pédagogiques qui ne sont pas toujours respectés. Par exemple dans le cadre de l'appui pédagogique renforcé, il est spécifié qu'il doit y avoir une heure de collaboration par semaine entre les AVS et les enseignants.

Pour répondre à la question de Mme Jordan, à Sion le problème est multiple. Il y a déjà un problème de financement. Une discussion devrait avoir lieu avec la direction. Les membres peuvent faire remonter les situations par mail en anonyme à l'OES (par le comité ?).

GD précise que les SNP sont des mesures d'aide qui ne découlent pas de l'ES. L'appui pédagogique intégré ne permet pas d'apporter un volume de prestation qui est grand. Le cadre légal est comme ça. La marge de manœuvre pour amener du volume c'est le SNP ou le SP pour augmenter l'apport de mesures. Cela permet également d'encadrer les situations qui se trouvent en zone grise. Il propose à cette enseignante de prendre rendez-vous avec lui pour discuter de cette situation spécifique.

Intervention de Kira Jordan : Il y a un problème d'image, car ES formée et après on nous propose un poste pour lequel on n'aurait pas eu besoin de cette formation-là. On nous remplace des gens moins chers.

GD : cela est complètement faux. En API renforcé, on a la moyenne romande la plus élevée par élève de prise en charge. Sur le canton de Vaud ils font l'inverse. L'OES pense que la balance qui fait que ça change c'est le profil des élèves actuels. Il y a 10 ans il y avait peu d'élèves accompagnés par des AVS, c'était seulement pour des situations très lourdes. Aujourd'hui l'augmentation du nombre d'élèves TSA notamment, nécessite un encadrement différent.

Avant l'ES devait gérer l'entièreté du programme de l'élève dans la semaine même quand il n'y était pas, mais cela marche avec des élèves qui ont une certaine autonomie et pas de problèmes de comportement.

Le nombre d'élèves de l'enseignement spécialisé a pratiquement doublé en 5 ans. L'OES rappelle systématiquement le cadre pédagogique aux directions d'école et après ils espèrent que cela est respecté.

MAM rebondit sur les cadres pédagogiques qui sont existants, mais précise que la réalité sur le terrain est tout autre. C'est compliqué de discuter avec les différents partenaires qui nous entourent (direction, collègues, ...). Sur le terrain on a une hiérarchie à respecter, on est tributaire également des enseignants titulaires.

GD rappelle que ces cadres ont été fait en collaboration avec les différents partenaires et qu'ils sont à l'intention des directions. Souvent ce sont les ES qui doivent porter ces éléments, alors que ces documents devraient être des facilitateurs de la mise en place de l'ES dans les établissements. L'OES déplore ce fait.

Intervention de Valérie Pellaud : « Comment l'OES se positionne face aux ERVE qui ne sont pas formés. Nous nous sommes formés et l'on vient souvent du monde de l'éducation et ces postes ne nous reviennent pas. Nous sommes fâchés. Comment vous vous positionnez ? »

GD revient sur les fondements de ces ERVE. Groupe de travail sur les élèves aux comportements inadaptés. Il y a eu un projet pilote sur 2 établissements durant 1 année. Ensuite les directions ont été tellement séduites que les choses ont été très vite (au primaire). La généralisation est en train de faire.

Intervention d'une membre : un ERVE vient nous dire comment faire et c'est cela qui est problématique. Ils ne prennent pas en considération ce que l'on a déjà fait.

GD explique qu'au CO c'est différent. Actuellement il existe un projet pilote sur 2 CO (Monthey/Martigny). Ce n'est pas l'OES qui gère tout ça, mais une personne du service (Mireille Fournier). **GD** ne connaît donc pas plus le sujet.

Intervention de Valérie Pellaud : « je trouve ça choquant. Je tombe des nues. Où notre formation est-elle reconnue ? On souhaite des gens formés ! »

L'assemblée s'énerve par rapport à la reconnaissance de la formation.

GD demande qui a le lead sur l'école. Pour lui c'est du ressort des enseignants réguliers. Le positionnement de l'ES c'est de venir en soutien.

Intervention de Stéphane Darbellay : Il était dans le groupe de travail sur les élèves difficile. Pour lui on ne parle pas des mêmes élèves. Les élèves suivis par les ERVE ne sont pas des élèves de l'enseignement spécialisé. Actuellement deux CO sont en phase pilote, donc rien de défini. Un 3^{ème} va entrer dans la danse l'année prochaine (CO de Derborence), il y aura forcément un rapport avant de poursuivre. Lui soulève le fait qu'il trouve bien que le département fasse la démarche de trouver des solutions. Un bilan devra être tiré de tout cela par après.

Intervention d'une autre membre : quelle est la formation de ces ERVE ? je fais un lien avec la médiation scolaire pour laquelle on a eu 3 ans de formation. Je trouve intéressant que ça soit des enseignants ordinaires, mais il faudrait une formation complète.

GD répond qu'il ne sait pas. On sent autour du climat scolaire global, une école régulière qui se mobilise et qui donne des ressources. On donne une place plus importante aux capacités transversales.

Intervention de Martine Rossier : j'interviens par rapport à la question d'avant. Je pense qu'il y a un malaise. Nous on doit se former davantage et à côté de cela il y a des gens qui accèdent à certains postes, mais qui ne se forment pas. Il n'y aura pas de personne formée pour coordonner le pôle surdité. Une espèce de déni de l'importance d'être formé.

GD : par rapport à la surdité les choses ne sont pas encore totalement dessinées. C'est le CPS de Sion qui a le mandat. Les choses sont encore en phase transitoire. Les choses ne sont pas encore réglées.

« C'est vrai que cette année on a lancé la formation FOCUS. C'est une grande formation et obligatoire. Une première au niveau de l'histoire de l'ES valaisan. Cela frustre sûrement certains d'entre vous. Ce qu'il faut savoir c'est qu'au niveau de l'autisme un groupe de travail a duré 4 ans pour arriver à la conclusion que chaque service allait devoir former des gens dans ce domaine spécifique. Je me suis dit anticipons. On avait préparé une formation béton seulement sur l'autisme. Ensuite l'OES s'est dit que l'autisme était important, mais par contre si on généralise une formation à tous les ES le spectre devait être ouvert, c'est pour cela que d'autres contenus sont arrivés dans cette formation. Le conseil d'Etat demande à chaque dispositif de former ses troupes. C'est pour cela que le cahier des charges doit préciser combien de jours de formation on doit faire par année et que ce cadre-là permettra de monter en compétences ».

Jean-Claude Aymon prend la parole pour apporter un complément. Depuis une dizaine d'année environ les enseignants ressource cantonaux ont vraiment des bons retours. Le but ce n'est pas de remplacer des gens, mais d'amener des ressources supplémentaires. L'année prochaine les postes d'ERVE vont augmenter. Ne voyez pas ça comme une mise à l'écart des ES, au contraire on a besoin de vous et on manque d'enseignants spécialisés. Mais vous devez prendre d'autres situations plus ciblées.

SD rebondit par rapport au CO et la création d'un pool de 6 à 8 périodes pour les élèves TSA.

GD explique qu'effectivement l'OES est consciente que l'intégration des élèves TSA au CO est compliquée (changements réguliers de profs, de salles, etc.). Proposition dans chaque CO à partir de 3-4 élèves, proposer un pool de prise en charge. L'OES aurait aimé que ça soit des ES qui prennent ces pool-là. Par rapport à la situation du marché de l'emploi, ils ont dû travailler avec des plans B. L'OES n'a pas atteint les objectifs qu'ils avaient souhaité. Même chose par rapport au CAS de l'autisme. Ils auraient aimé réserver ces 3 CAS uniquement aux ES du CO. Mais ils n'ont pas eu le résultat escompté.

Pour les structures centralisées pour les élèves TSA (Sion, Martigny et Monthey). Dans les cadres des CPS on a multiplié les regroupements locaux. On a une bonne quinzaine de regroupement locaux dans différentes régions. Ça donne plus de souplesse au système. Dans ces regroupements, on ouvre même à des enfants sans diagnostic de TSA mais avec des difficultés similaires (ex. difficultés à nouer des relations sociales). Là aussi on espère que ça sera des ES formés qui auront la charge de ces groupes.


MAM : quelle est la vision de l'OES par rapport à la profession de l'ES ?

GD : par rapport à la profession : on voit que les dispositifs de prise en charge par groupe vont devenir indispensable pour répondre aux besoins des élèves et pour répondre au manque de personnel. On doit mettre nos énergies sur les situations prioritaires. On doit travailler davantage sur le conseil et le soutien et on doit prendre les élèves davantage en groupe. Et la vision basique c'est de garder un maximum de souplesse pour rester les avocats de ces élèves. On doit mettre le paquet sur les élèves les plus fragiles et laisser l'école ordinaire gérer ce qui vont le mieux. Voilà notre vision.

2.4 Remerciements et conclusion

CD et **SD** remercient Guy pour son intervention et d'avoir pris le temps de répondre aux différentes questions des membres.

Mots de remerciement et clôture :

Chères collègues, 

La partie, pour certaines d'entre nous, est terminée. Nous souhaitons remercier chacune de nos trois précieuses cartes pour leur immense contribution au sein du comité.

En premier, nous jouons notre As, Mélanie. Avec toi, on ne peut qu'amasser des points. Tu nous as apporté tes talents en informatique, ton énergie et ta précision. Tu es incollable, tu sais aller chercher les informations là où il faut, tu poses des questions pertinentes et tu nous rappelles régulièrement à certaines réalités. Un tout grand merci pour cette année de collaboration, voici un petit présent.

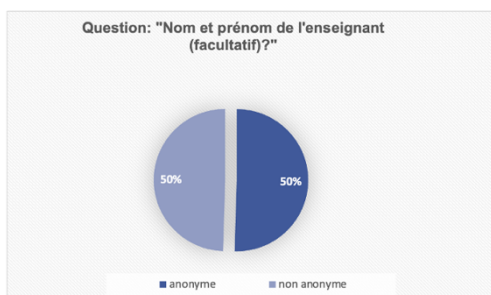
Dans nos mains, nous avons encore La dame de cœur. Sylvie, tu es cette dame avec un si grand cœur... Ton engagement, ta sensibilité et tes émotions ont touché chacune d'entre nous. Après 3 ans au comité dont 1 à la co-présidence, tu as marqué ton passage avec tes idées et ta passion pour la profession. Tu as défendu auprès des autorités la qualité de l'enseignement et le bien-être de nos élèves.

Pour gagner, il nous faut avoir le bourg d'atout, c'est celui que l'on pose avec Bérénice. Après 7 ans au comité, et de multiples casquettes, membre, caissière, secrétaire, elle avait assez de connaissances pour que chaque plie soit remportée. Merci Bérénice pour ton engagement, tes connaissances et ton expérience qui ont été autant d'atouts qu'il nous fallait pour continuer sereinement la partie.

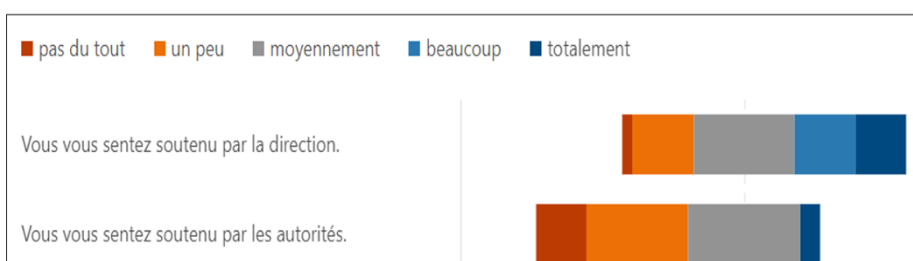
Encore une fois, merci infiniment pour votre contribution au comité. Vous allez toutes nous manquer et nous vous souhaitons le meilleur pour vos projets futurs. Merci à vous tous, je déclare officiellement cette AG 2023 terminée, et vous invite à partager notre traditionnel apéro.

3. Annexes

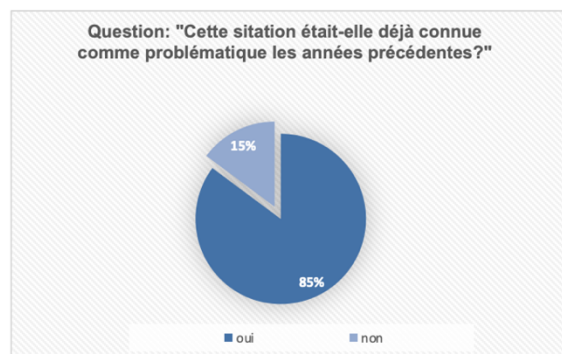
Mise en évidence de certains aspects



Réponses : sur 104 situations (53 : anonyme / 51 : non anonyme)

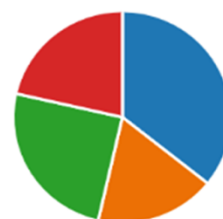


Les situations



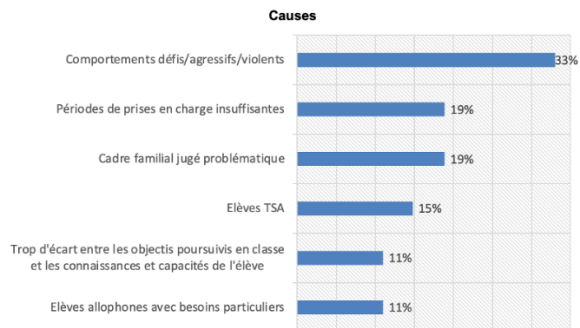
8. Mesures d'enseignement spécialisé

- Ordinaires sans PA 10
- Ordinaires avec PA 5
- Renforcées en intégration 7
- Renforcées en classe spécialisée 6

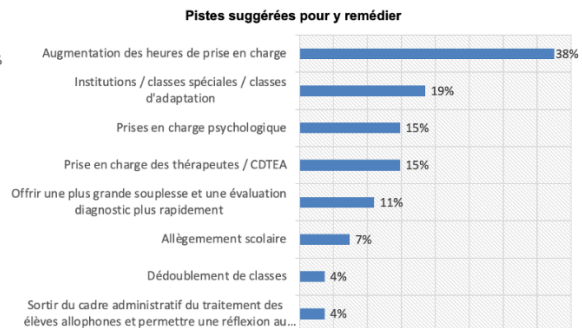


Les situations, analyse quantitative

Causes mentionnées par les ES et pistes évoquées pour y remédier

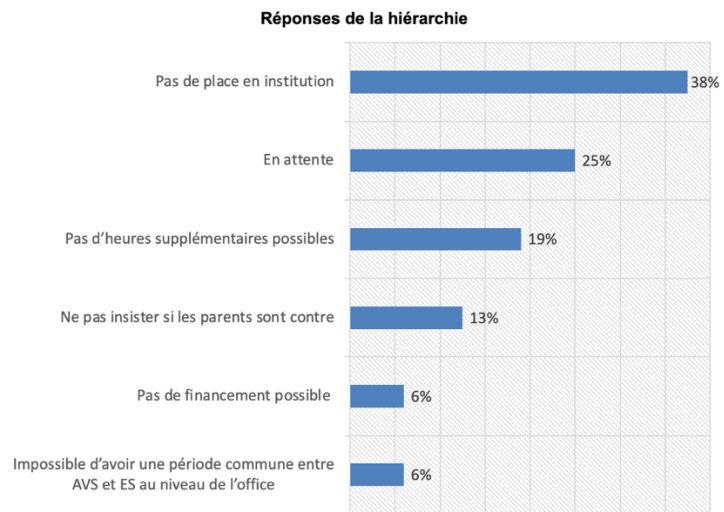


Réponses : 27 sur 27 situations



Réponses : 27 sur 27 situations

45% des enseignants spécialisés n'ont pas fait de demandes à la hiérarchie concernant leurs besoins alors qu'ils jugent la situation problématique.



Réponses : 16 demandes effectuées sur 27 situations

Ressenti par l'ES

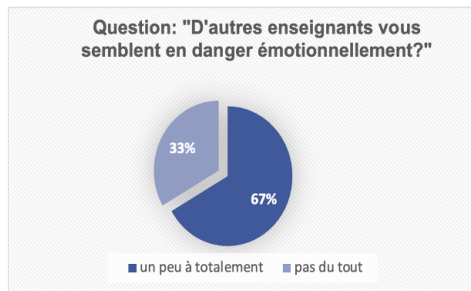
■ pas du tout ■ un peu ■ moyennement ■ beaucoup ■ totalement

Vous vous sentez émotionnellement en danger par cette situation.

D'autres enseignants vous semblent en danger émotionnellement.



un peu	moyennement
beaucoup	un peu
un peu	moyennement
pas du tout	un peu
pas du tout	moyennement
un peu	un peu
pas du tout	un peu
moyennement	moyennement
moyennement	beaucoup
beaucoup	totalement
pas du tout	un peu
pas du tout	pas du tout
pas du tout	beaucoup
moyennement	moyennement
pas du tout	un peu
un peu	totalement
un peu	un peu
pas du tout	pas du tout
un peu	un peu
beaucoup	beaucoup
beaucoup	un peu
pas du tout	moyennement
un peu	un peu
pas du tout	moyennement
pas du tout	un peu
un peu	un peu



Réponses : sur 27 ES (9 : pas du tout / 7 : un peu / 6 : moyennement / 4 : beaucoup / 1 : totalement)

L'enseignant spécialisé se sent aussi responsable de ses collègues lorsqu'un élève dysfonctionne.

Tendance à évaluer plus fortement le danger chez les autres.

Et l'enfant?

■ pas du tout ■ un peu ■ moyennement ■ beaucoup ■ totalement

L'enfant se sent émotionnellement bien dans cette situation.

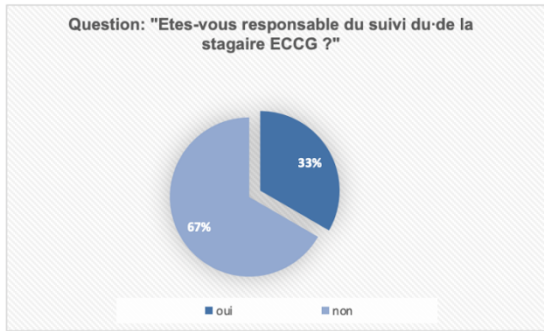
L'enfant profite de la stimulation sociale de ses camarades.

L'enfant peut progresser à son rythme.



En pourcentage:

- 50% des élèves ne se sentent pas ou peu bien
- 70% ne paraissent pas progresser à leur rythme
- 55% ne profitent pas ou qu'un peu de la stimulation sociale, mais 25 % en profitent beaucoup à totalement.

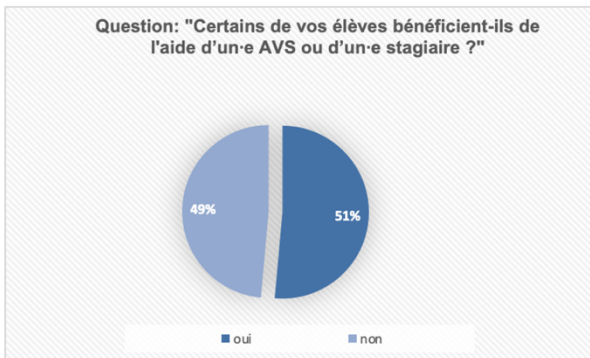


Réponses : sur 54 situations (18 oui / 36 : non)

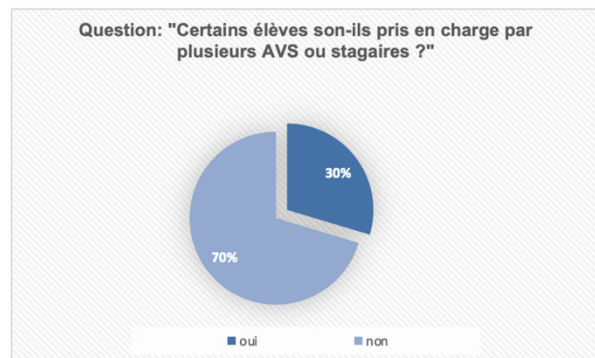


Réponses : sur 54 situations (48 oui / 6 : non)

AVS / Stagiaire

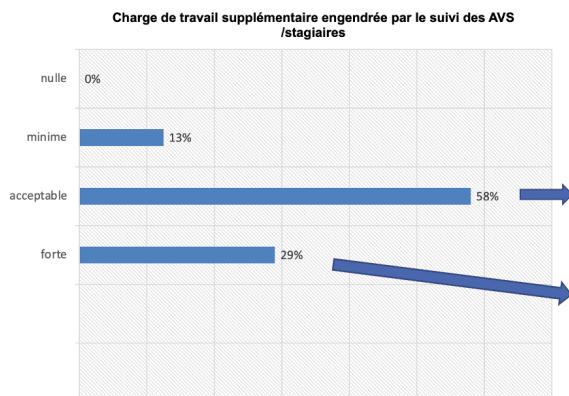


Réponses : sur 104 situations (54 oui / 50 : non)



Réponses : sur 54 situations (16 oui / 38 : non)

Charge de travail



58% : charge de travail supplémentaire acceptable

➤ De plus, dans ces 58%, 38% (10 personnes) révèlent par écrit que la **charge de travail est très conséquente**

29% : charge de travail supplémentaire de forte.

Réponses : sur 48 situations (nulle: 0/ minime: 6/ acceptable:28 / forte: 14)